

Quelle place pour le paysage dans l'interrelation entre vin, viticulture et territoire ?

Partant du postulat que l'évolution des paysages est le marqueur et le révélateur des territoires, cette journée interrogera les interrelations entre un produit agricole à haute valeur ajoutée, le vin, et son territoire.

Le vignoble AOC de Cahors sera la toile de fond de cette journée, à l'occasion de la présentation de l'étude « Vignes & territoires - Paysages du Cahors », réalisée par la DDT 46, qui est avant tout une invitation aux débats sur les transformations en cours et à venir de ce territoire.

Par la suite, plusieurs intervenants alimenteront, à partir d'expériences variées, une réflexion autour des paysages de vignoble, de leurs mutations et de leur inscription complexe dans différents projets de territoire. En effet, les changements paysagers affectent de façon différenciée les territoires viticoles, qui doivent composer avec des logiques économiques et sociétales qui ne sont pas toujours en phase.

Les paysages viticoles, souvent perçus comme intemporels, questionnent la pérennité de l'image du territoire. Quelles sont leurs évolutions les plus marquantes ? Peuvent-elles être orientées par une reconnaissance collective du territoire ? Quels rôles peuvent jouer les documents d'urbanisme au delà de l'inscription de ces terres en zone agricole ? Comment qualifier ces zones agricoles d'un point de vue réglementaire ?

Les projets sur les paysages de la vigne n'impliquent-ils que les dynamiques et les acteurs du monde viticole ? Peut-on, et comment, concilier vigne et urbanisation, vigne et développement économique, vigne et patrimoine architectural et paysager ?

L'après-midi, un itinéraire dans le vignoble cadurcien permettra de s'immerger dans l'aire de l'AOC et d'approcher les paysages et leurs richesses patrimoniales. On s'interrogera aussi sur l'avancée de l'urbanisation et plus particulièrement le traitement ou le non traitement de ses franges en terme de gestion quantitative mais également qualitative de l'espace. Ceci nous conduira à mieux comprendre les spécificités de ce vignoble qui, en tant que production à haute valeur ajoutée, contribue au rayonnement et à la construction d'une image de qualité de son territoire. Même si, il peut exister des décalages et des incompréhensions autour d'enjeux communs...



Programme de la journée

Journée co-organisée par le Réseau Paysage Midi-Pyrénées et la DDT du Lot

Animateurs : Alain Hatterley, Michèle Constans, Philippe Béringuier et Philippe Labaume

9h00 - 9h30 : Accueil des participants - collation et remise du dossier

9h30 - 9h45 : Présentation de la journée et paroles introductives

9h45 - 10h15 : Vignes & Territoires - Paysages du Cahors

Intervenants : Sébastien TRUQUET et Alain Hatterley (DDT 46)

10h15 - 10h45 : Quelles politiques et outils pour la valorisation des démarches paysagères dans les vignobles en France ?

Intervenante : Carine HERBIN (Institut Français de la Vigne et du Vin)

10h45 - 11h15 : Les chartes paysagères et environnementales, un outil de gestion, préservation et valorisation des vignobles. Retours d'expériences des AOC Costières de Nîmes, Brouilly, Banyuls et Collioure

Intervenante : Laurence FABBRI (Bureau d'Études Territoires & Paysages)

11h15 - 11h45 : Évolution des paysages viticoles en milieu périurbains : exemples pris dans les vignobles de Cahors, Bergerac, Banyuls, et d'Afrique du sud.

Intervenant : Eric ROUVELLAC (Maître de conférences en géographie, Université de Limoges)

11h45 - 12h30 : Discussion-débat

12h45 - 13h45 : *Pause méridienne – dégustation, projection de films et déjeuner*

14h - 16h30 : Visite de terrain

Intervenants : Mathieu LARRIBE (CAUE 46) et Francis LAFFARGUE (Association d'expérimentation, ferme départementale Anglars-Juillac)

16h30 : Propos conclusifs

Partenaires : RPMP, DDT 46, CAUE 46, Syndicat de défense du vin AOC Cahors



DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013